

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

## AMENDEMENT

N ° AS7030

présenté par

M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

-----

### ARTICLE 8

À l'alinéa 32, après le mot :

« décret »,

insérer les mots :

« qui ne pourra créer des conditions d'accès à la retraite plus défavorables et plus inéquitables qu'à l'heure actuelle ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent projet de loi procède par voie de décret en de trop nombreux points, déterminants pour le devenir des droits à la retraite de l'ensemble des travailleurs. En conséquence, les auteurs de cet amendement souhaitent s'assurer que comme le prétend le Gouvernement les dispositions prises renforceront les droits actuels à la retraite et y apporteront notamment davantage d'équité et de justice sociale.